Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 108 (1982)

Heft: 26

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

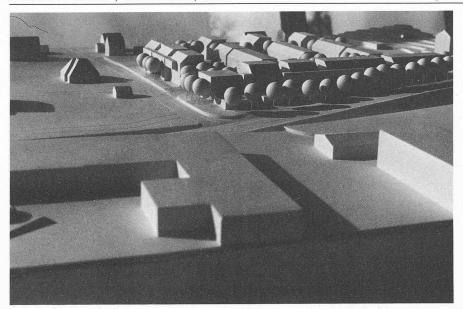
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Vue de la maquette depuis l'angle nord-est. Au premier plan, les bâtiments industriels existants et, de l'autre côté de la route de contournement projetée, le nouveau quartier qui tourne le dos à la source du bruit et aux vents dominants.

Adresse de l'auteur: Rodolphe Luscher Architecte FAS/SIA Urbaniste FUS Chemin des Epinettes 1 1007 Lausanne

Actualité

La Suisse a besoin d'ingénieurs du bois!

L'horizon de l'économie suisse du bois s'annonce plutôt sombre: la concurrence croissante faite à l'industrie nationale du bois par les produits étrangers, les changements structurels, le renforcement de la concurrence des autres matériaux et l'introduction de nouvelles technologies complexes, ajoutés au coût traditionnellement élevé du bois brut indigène, menacent d'ébranler profondément la branche. Les représentants de l'économie, de la politique, de la formation et de la science sont unanimes: notre économie du bois et, par suite, notre économie forestière ne peuvent affirmer leur position en Europe que si elles mettent tout en œuvre pour adapter le plus rapidement possible la formation et la recherche aux nouvelles données. Le programme national de recherche «Le bois, source d'énergie et matière première renouvelable» est un pas important dans cette direction. L'élaboration d'un programme pour la formation d'ingénieurs du bois, qui est actuellement en discussion, constitue la démarche suivante.

Le Forum du bois, une commission consultative du Département fédéral de l'intérieur, est le promoteur principal de la création de programmes d'études pour ingénieurs du bois à l'échelon du Technicum (ETS) et de l'Université (EPF).

En effet, seuls des entrepreneurs et des cadres qualifiés, familiarisés avec la technologie moderne et l'économie, peuvent relever avec succès le défi lancé par l'avenir. Du fait de ses qualités naturelles, le bois est une matière première beaucoup plus compliquée que ce qu'on a admis jusqu'à présent. C'est pourquoi



L'adaptation aux conditions actuelles de la technique et du marché est une exigence vitale tant pour l'économie du bois que pour l'économie forestière suisses. (Photo Lignum)

le Forum du bois réclame des ingénieurs du bois possédant de solides connaissances en biologie, technologie et économie. Au cours de leur formation, les étudiants doivent être préparés à appliquer le savoir technique acquis à des problèmes de la pratique.

La Section VI (Economie forestière) de l'EPFZ a demandé à la direction de l'école de créer une Section VIb « Economie du bois » et l'Ecole suisse du bois à Bienne, d'autre part, étudie la carrière dans le domaine de l'économie du bois à l'échelon de l'ETS. Les deux programmes d'études devront être créés en même temps et organisés de telle manière que ceux qui auront terminé leurs études ETS puissent continuer, sans difficulté, à étudier à l'EPF. Il s'agit de donner aux jeunes professionnels le maximum de possibilités d'avancement et de renforcer le prestige des professions du bois. L'économie du bois disposera ainsi de ces personnes tant recherchées, alliant le savoir-faire manuel aux méthodes de travail universitaires. L'économie suisse du bois et, indirectement, celle des forêts devraient ainsi bénéficier de nouvelles impulsions.

Vie de la SIA

Adaptation du tarif A et révision partielle au 1er janvier 1983 du tarif B

Commandes par des non-membres SIA L'assemblée des délégués de la SIA a décidé de mettre en vigueur, au 1er janvier 1983, un réajustement des tarifs A et B ainsi qu'une révision partielle du tarif B. La procédure de consultation ayant produit plus de 400 réponses, il n'est en effet pas possible de mettre en vigueur la totalité des règlements d'honoraires à la date initialement prévue. Les membres de la SIA et les abonnés aux normes ont reçu le document correspondant directement. Les non-membres peuvent le demander au secrétariat permanent de la SVIA, à Lausanne (tél. 021/36 34 21). Prix: 25 fr.